

## ■ CHEVREUSE

# Anne Héry-Le Pallec ouvre les grands dossiers

Elle a été élue maire de Chevreuse le 6 septembre 2017. Et déjà de nombreux dossiers déterminants pour la ville phare de la vallée occupent la nouvelle maire. Tour d'horizon avec Anne Héry-Le Pallec.

## ▲ Stationnement : faciliter la rotation

Le maire a choisi de gérer en direct le stationnement dans la commune. « Le système de délégation de service public n'était pas adapté à Chevreuse », explique le maire qui veut avoir la main sur le stationnement et miser sur la zone bleue contrôlée. « La place de l'Église et la mairie qui étaient payantes sont désormais en zone bleue. L'objectif est de faciliter la rotation et de nous adapter : place de l'Église, la durée est de 4h pour permettre les activités des associations et de la bibliothèque. Elle est de 15 à 30 minutes devant les commerces pour faciliter leur accès », donne en exemple le maire.

## ▲ La démographie médicale

Anne Héry-Le Pallec a organisé récemment une réunion avec les médecins du secteur pour faire le point sur l'évolution du nombre de médecins dans la Vallée. « À Chevreuse, par exemple, dans les 3-4 ans, trois praticiens partiront à la retraite. Nous avons élargi

la réunion à Cernay et Dampierre. Nous ne sommes pas considérés comme étant dans un désert médical mais le constat est préoccupant. Il est toujours difficile d'apporter à notre échelle des solutions ». Le maire salue tout de même la création d'un regroupement médical à Chevreuse dernièrement.

## ▲ La rue de Paris refaite

En 2018, la commune engagera la requalification totale de la rue de Paris ; une des rues clés du centre bourg. « L'objectif est d'effacer le trottoir et de miser davantage sur des plateaux surélevés », précise le maire, à la place du plateau assez rude face à la crêperie.

## ▲ Un rond-point au bout des Regains

Chaque matin, il est difficile de passer au croisement entre le chemin des Regains et la D 906. « C'est toujours bouché ». C'est un point noir de la circulation dans la commune. Pour le résoudre en 2018, Anne Héry-Le Pallec annonce la création d'un rond-point pour fluidifier le trafic.

## ▲ Le centre de secours s'agrandit

Les travaux vont commencer en janvier. La caserne des pompiers de Chevreuse s'agrandit. L'extension va se faire le long de l'Yvette. Par ailleurs, un nouveau chef de centre est arrivé de Versailles, il s'agit de Louis Reveille.

## ▲ Développement du numérique



Anne Héry Le Pallec dans son bureau de maire de Chevreuse.

« Nous avançons dans le développement du numérique sur la commune avec notre application pour le téléphone portable, notre site

Internet et la généralisation en 2018 des tablettes dans nos écoles », insiste le maire. Quant à la fibre, elle équipe ou va équiper le collège, le centre

de secours et la mairie en 2018. Elle arrivera chez les particuliers au premier semestre 2019.

## ▲ Semaine de 4 jours

En concertation avec les pa-

rents et le conseil d'école, Chevreuse repassera à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine.

Philippe Cohen

## LOGEMENTS SOCIAUX : 417 À CONSTRUIRE !

C'est le coup de gueule de la nouvelle maire. La pénalité, qui frappe les communes n'ayant pas assez de logements sociaux, vient d'être majorée de 100 % pour Chevreuse. La commune doit construire d'ici 2025, 417 logements sociaux « si aucune maison ou construction non sociale se fait entre-temps », ajoute Anne Héry-Le Pallec.

Sanction supplémentaire, la préfecture récupère le droit de préemption de la Ville et même son quota municipal d'attribution de logements sociaux. Le maire est en colère et s'interroge : « Comment je fais ? Nous sommes dans le Parc naturel, nous n'avons que des terres agricoles, des espaces protégés et le reste sont des propriétés privées. Nous avons fait un programme face au centre de secours mais ce sont 10

sociaux et 20 non-sociaux qui s'ajoutent à d'autres et augmentent notre obligation de construire davantage de sociaux ».

Anne Héry-Le Pallec a répondu à l'État que Chevreuse avait « consacré 3 millions d'euros à la production de logements sociaux. Maintenant, j'ai donné ce que j'avais. Je n'ai plus de foncier ! L'objectif est tellement improbable que ce n'est plus un objectif. C'est une forme de fiscalité déguisée ! »

Ainsi, Chevreuse devra verser une pénalité de 200 000 euros/an dès cette année, contre 162 000 euros l'an dernier. « C'est l'équivalent de l'ensemble des dépenses annuelles de la bibliothèque et le budget des Atsem qui interviennent dans nos écoles maternelles. »

## IMPÔTS : VERS UNE DÉMOLITION DE LA TRÉSORERIE

Les travaux de la crèche ont finalement eu raison de la perception des impôts. Alors que les entreprises effectuaient des travaux dans les sous-sols pour l'installation d'une micro-crèche, un problème, qui fait actuellement l'objet d'expertises, a été constaté l'été dernier. Résultat, le bâtiment a été évacué car il se fissurait.

### Les archives des impôts prisonnières !

Une partie de la perception s'est désolidarisée du reste du bâtiment, le sous-sol s'est effondré et la terrasse est restée suspendue. « Nous avons essayé de trouver une issue plutôt négociée avec les entreprises. La conciliation n'est pas fermée. Mais malgré tout nous avons lancé une démarche judiciaire », explique le maire qui a reçu il y a quelques semaines la première expertise. Et le maire se prépare à l'option démolition d'un bâtiment devenu dangereux. « Un permis de démolir a été déposé », révèle Anne Héry-Le Pallec.



Le bâtiment de la perception avait été évacué l'été dernier.

En attendant, dans cette histoire cocasse, il se trouve que les archives des impôts sont encore prisonnières dans les sous-sols du bâtiment. « Il va falloir étayer le bâtiment en toute sécurité pour sortir ces

archives », note le maire. Ces dernières seront rapatriées à Saint-Quentin-en-Yvelines. Car désormais, dans cette affaire, Chevreuse perd sa trésorerie historique. Les habitants devront faire désormais le dépla-

cement jusqu'à Guyancourt. Dans les mois qui viennent, le maire prédit la démolition des impôts, la restauration du terrain et la reprise des travaux de la crèche.

Ph. C.